

La réunion du Conseil communal du 29.10.13 vue par ECOLO

Puisque le PV des réunions du CC ne sont pas encore disponibles sur le site communal (ce qui est pourtant une demande de la Région, inscrite au ROI du Conseil), voici le regard d'Ecolo sur la dernière séance du Conseil.

La réunion ayant été programmée pour le 22 octobre en début de législature, puis déplacée au 29, en plein congé de Toussaint, sans avertissement particulier pour la minorité, Hélène demande que les conseillers soient prévenus par un petit mail dans ce cas de figure. Réponse du bourgmestre : plus de dates fixes pour les conseils l'an prochain, impossible à tenir ! Et comment font les autres communes (la majorité ont un calendrier fixe) pour gérer leur agenda ? Le Collège s'assied visiblement sur la démocratie locale !

1. Modification budgétaire n°2 de l'exercice

Nombreuses questions de la minorité, sur des détails parfois : c'est le manque de lisibilité des documents budgétaires qui explique ces questions, parfois jugées agaçantes et peu compréhensibles par le public ! Exemple : un poste budgétaire regroupe des locations de matériel communal et un double paiement de chèques repas à modifier : comment s'y retrouver ?

Points abordés entre autres : la question des intérêts de retard, sur plusieurs postes, qui seraient une mesure préventive en cas de versement tardif de subsides (?) ; le forfait mensuel pour un avocat auquel s'ajoutent les frais liés au recours éolien, l'augmentation de la consommation d'énergie et d'eau dans les écoles (frais de chauffage dus à la longueur de l'hiver, frais d'eau inexpliqués) ; pas d'anticipation dans l'achat de matériel (on attend que les outils ou engins tombent en panne pour s'occuper de leur remplacement, car pas de plan d'amortissement du matériel communal).

Bonnes nouvelles : on isole les plafonds de l'école de Cortil et des demandes ont été introduites pour des primes UREBA.

Michel Cordy pour Chastre 2020 redemande l'audit des finances.

ECOLO et Chastre 2020 ne votent pas la MB2.

2. Subsides aux groupements et associations

Ces subsides à trois associations sont attribués tardivement pour cause d'oublis antérieurs et sans consultation de la commission ad hoc : la commission n'a rien à faire pour l'instant, elle pourrait enfin se pencher sur les critères d'attribution des subsides !

ECOLO et Chastre 2020 s'abstiennent.

3. Achat de matériel technique et d'un véhicule pour les services techniques, matériel de déneigement

Les achats de matériel sont votés à l'unanimité, même si la minorité regrette de voir ces achats traités dans l'urgence, une fois de plus, on attend qu'un véhicule soit refusé au contrôle technique pour agir.

4. Programme communal d'actions en matière de logement 2014-2016

ECOLO souligne l'intérêt d'avoir un tel programme mais souhaite beaucoup plus d'information, en particulier sur le projet d'habitations sociales sur le terrain de la rue des Mottes, et sur l'ensemble de ce projet d'ailleurs. Le projet ne peut être qualifié d'habitat à caractère rural. Il est scandaleux de continuer à parler d'une facilité d'accessibilité des cités de Cortil et de St Géry en transports en commun. La présence d'un arrêt de bus à proximité ne veut rien dire, il n'y a que quelques rares bus le matin et le soir et pas du tout le week-end !

Selon V.Demanet, seul le principe de vente du terrain de la rue des Mottes est voté, il faudra une enquête publique pour les décisions suivantes. Le projet de la rue du Tumulus ne peut plus entrer dans la catégorie « Abbeyfield », car il ne sera pas subsidié en tant que tel. ECOLO demande qu'on n'utilise plus ce terme car ce n'est pas du tout la même chose !

Dans la foulée de la discussion, le Bourgmestre annonce que les dividendes de la PBE seront rabotés de 100 000 euros pour 2014. Aïe !

Ecolo s'abstient et Chastre 2020 vote NON (sauf B.Beelen qui s'abstient).

5. Cartographie de l'éolien en Wallonie

Le Collège remet un avis défavorable, Chastre 2020 vote non. ECOLO vote oui.

Les avis divergent comme prévu, mais il est difficile de comprendre la position du Collège qui mêle dans son avis la position sur la cartographie (telle que prévue dans l'enquête publique) et son avis sur le parc de Chastre.

Les arguments du Collège : le mécanisme du cadre n'est pas défini, l'avis des communes n'a pas été demandé, le décret n'est pas présenté avec la carte, il y a incompatibilité pour Chastre avec le schéma de structure, les valeurs limites sonores sont toujours celles de 2002.

N.B. La CCATM a également émis des remarques pour l'enquête publique. Les voici en résumé :

- OK pour le principe d'un cadre, d'une carte pour limiter les implantations sauvages mais résultat final inacceptable

- cartographie proposée ne tient pas compte du schéma de structure de Chastre

- dommage que les zones vertes n'aient pas été calculées sous les zones beige (comme pour le parc en recours à Chastre).

Ecolo rappelle l'intérêt de disposer enfin d'un cadre qui aurait pu éviter un projet tel que celui d'Aspiravi sur Chastre ! Voir sur ce site le [contexte à Chastre](#) et la [position complète](#).

6. Questions orales

- ♣ Ecolo demande ce qu'il advient de l'ALE ? Le curateur poursuit ses travaux ? Il doit clôturer pour la fin de l'année. Il doit rendre compte au tribunal de commerce. Pour la nouvelle ALE, il faut attendre le feu vert du SPF Emploi, d'autres communes sont concernées par la même procédure.
- ♣ La Place de Gentinnes sera rendue au public au printemps, les haies ont été taillées plus court, mais pas toutes (réponse à une question de S.Moutquin).
- ♣ Le plan d'urgence, attendu depuis plus de 7 ans, est en cours de finalisation (question d'Hélène).
- ♣ La Croix de St-Géry sera réinstallée et remise en valeur (banc?).
- ♣ Compte 2014 : devra être remis sous forme électronique. Or, on n'a pas les comptes 2011,2012,2013 ! Comment faire le budget avant février 2014 si les comptes manquent ? Réponse à Thierry Henkart : on pourra s'arranger, via une simulation des comptes...A suivre donc.
- ♣ ECOLO par le biais de S.Moutquin, s'interroge sur la mise à jour du site Internet : qui s'en occupe ? 3 personnes. Possibilité d'une page consacrée au covoiturage ? : pas de problème ! Mais qui va le faire ? Les PV du CC seront aussi placés sur le site après approbation : à surveiller !
- ♣ Poste de responsable des travaux : 9 candidats au 2^e appel, le jury extérieur déterminera les dates d'examen.
- ♣ Qu'est-ce qui est prévu pour commémorer le centenaire de la guerre 14-18, demande S.Moutquin ? Le Bourgmestre répond à côté de la question en parlant du règlement des cimetières. On n'en sait toujours pas plus...
- ♣ Pas encore de possibilité de rencontrer au conseil les agents constatateur et sanctionnateur, rencontre reportée aux calendes grecques ?

Andrée Debauche